

nous disposons et que tout retard que souffrira l'adoption du projet causera plus de tort que de bien.

L'honorable Edward M. Lawson: Honorables sénateurs, je voudrais en premier lieu poser une question au leader du gouvernement. Comme je l'ai dit dans mes observations de l'autre soir, ce projet de loi ne fait aucune référence aux syndicats ou à leur classification. Cette lacune réclame un amendement. Comme je suis un homme modéré, j'accepterai volontiers l'assurance de la part du ministre des Finances qu'un amendement futur ou qu'un règlement tiendra compte de la classe des syndicats. Le leader peut-il nous fournir cette assurance? Lui est-il possible de l'obtenir?

L'honorable M. Martin: Il en sera certainement tenu compte, mais je ne puis en dire plus.

L'honorable M. Choquette: Vous avez dit un mot de trop.

L'honorable M. Flynn: Il en sera tenu compte de la façon la plus sérieuse.

L'honorable M. Lawson: Je voudrais être certain que la loi ou les règlements en tiendront compte.

L'honorable M. Martin: Je crois qu'on en a déjà discuté auparavant. Au fait, il me semble qu'un amendement a déjà été proposé à l'autre endroit. Je veux cependant m'en assurer au cours de la pause de midi.

L'honorable M. Choquette: Proposez vous-même un amendement.

L'honorable M. Lawson: En tant que sénateur indépendant, je propose de réétudier, comme tel, ce projet de loi. Ma qualité d'indépendant, rend peut-être ma position difficile, mais elle pourrait en même temps être utile. Si j'étais assis en face et représentais le parti gouvernemental ou celui de l'opposition, mon examen du pour et du contre serait sans doute entaché de parti pris.

Tout d'abord, je devrais ajouter le poids de ma propre tendance politique, puis celui de mon appui politique à mon chef et mon appui à la position de mon parti.

• (1200)

L'honorable M. Choquette: Si vous étiez libéral, vous feriez cela?

L'honorable M. Lawson: Si j'étais libéral ou conservateur. Après quoi, je crains que j'aurais déjà fait pencher la balance et, par conséquent, je ne pourrais pas être absolument impartial dans mon étude de ce bill. Toutefois, comme je n'ai pas ce handicap, je dois l'étudier purement au mérite.

La première question que je dois me poser est si ce bill est parfait. Nous en avons entendu dire que c'était un bill imparfait. Eh bien, je n'étudie pas de bills depuis très longtemps, mais, dans ma courte expérience ici, et ma bien plus longue expérience du mouvement syndical, je n'ai jamais encore vu un «bill parfait». Je me demande si, à cause de notre système politique de gouvernement d'opposition, nous trouverons jamais un bill parfait. J'en doute. Je dois donc étudier le mérite de celui dont nous sommes saisis.

Je suis touché de la préoccupation qu'on manifeste à l'endroit des gens qui sont considérés comme étant la classe pauvre. Je ne puis encourager et appuyer un bill sur la pauvreté pour ensuite faire volte face et m'opposer à un bill qui traite directement du problème et essaie d'apporter un certain soulagement. L'argent peut acheter de nombreuses choses, mais la seule chose qu'il ne puisse

acheter est la pauvreté. Il est réconfortant de constater dans ce bill une certaine préoccupation et un certain soulagement pour la classe pauvre.

La question suivante que je dois me poser a trait à l'impôt sur les gains en capital. Un tel impôt est-il bon ou mauvais? Je sais que, dans les années que j'ai passées dans le mouvement ouvrier, un impôt sur les gains en capital était préconisé comme une des grandes priorités du monde ouvrier. De nouveau, cette question figure dans ce bill. Je ne sais pas comment je pourrais avoir passé des années à préconiser un impôt sur les gains en capital pour ensuite arriver ici et voter contre un tel impôt alors qu'il semble qu'on fait enfin quelque chose dans ce sens. Ma position ne m'est pas dictée par le fait que le mouvement ouvrier préconise un impôt sur les gains en capital, mais simplement parce que la justice exige qu'il y ait un tel impôt.

Le sénateur Bélisle nous a dit s'inquiéter de ce qu'aucune augmentation n'aurait lieu dans les trois semaines suivant l'adoption du bill étant donné que l'inflation nous ramènera exactement au point de départ. S'il en est ainsi, et j'accepte la parole du sénateur Bélisle, vous pouvez être assurés de l'appui des syndicats pour obtenir cette augmentation dans les trois semaines ou plus tôt si possible.

Je ne veux pas donner l'impression d'être un ennemi de l'entreprise. Je pense être un des rares à appuyer sans équivoques le régime de la libre entreprise. Je ne suis ni socialiste ni capitaliste, bien que j'aimerais l'être.

Je m'inquiète de l'industrie. Il y a quelques semaines le sénateur Beaubien nous a parlé du peu d'intérêt qu'on manifestait pour les répercussions de ce bill sur l'industrie. J'assure le sénateur que je me préoccupe de l'industrie. Au fil des années, en Colombie-Britannique, j'ai vu des régions pauvres devenir des collectivités économiques viables. Il y avait des régions de culture et d'élevage en Colombie-Britannique où bien des gens étaient au chômage et beaucoup étaient à l'assistance sociale. Des mines tels que Craigmont et Bethlehem se sont établies dans ces régions et maintenant au lieu de régions déshéritées présentant un fort nombre de chômeurs et d'assistés sociaux, nous trouvons des collectivités progressistes avec un minimum de chômage et très peu d'assistés sociaux. Ces collectivités sont devenues des unités économiques autonomes.

Si ce bill contient quoi que ce soit qui réduit ou empêche la création de ce genre de collectivité, ce serait la pire ineptie possible. Il doit y avoir des stimulants pour encourager la création d'un plus grand nombre de collectivités autonomes comme celles que j'ai mentionnées. Je serais particulièrement contrarié si ce genre de stimulant n'existait pas dans ce bill ou si le bill en gênait ou en décourageait l'adoption et je serais prêt à appuyer quoique désirerait apporter des amendements qui encourageraient la création d'industries permettant la croissance de ce genre de collectivités.

On parle occasionnellement de séparatisme à l'Ouest. Dans l'Ouest du Canada, les préoccupations sont largement économiques. Je n'approuve pas le terme «séparatisme de l'Ouest» mais je l'admets car je sais qu'il existe. Lorsque le gouvernement a accordé 80 millions de dollars aux fabricants pour contrebalancer la surtaxe de 10 p. 100 imposée par les États-Unis, les Canadiens de l'Ouest ont eu l'impression qu'une somme d'au moins 78 millions était allée à l'Ontario et au Québec. A mon avis, cette impression ne devrait pas être considérée comme du ressentiment contre le succès de ces deux provinces. Nous devons